

La HAS prône le déremboursement de l'homéopathie

Abderrahim DERRAJI - 2019-07-01 06:00:31 - Vu sur pharmacie.ma

Lors d'une réunion qui s'est tenue mercredi dernier, la Commission de transparence de la Haute Autorité de santé (HAS - France) a rendu son avis définitif concernant les médicaments homéopathiques.

D'après le quotidien français "Libération", cette Instance a adopté à "une très grande majorité (une seule voix contre) le déremboursement des produits homéopathiques". Elle a donc confirmé l'avis provisoire qui a été ébruité. Cette seconde fuite dans la presse a provoqué une vive réaction des Laboratoires Boiron. Ces derniers ont demandé jeudi dernier une suspension du cours de Bourse à l'Autorité des marchés financiers (AMF). Ce déremboursement va impacter lourdement les Laboratoires Boiron qui réalisent 60% de leurs ventes dans l'Hexagone sur des produits homéopathiques remboursables. Quelque 1.300 emplois sur les 2.600 que compte le groupe lyonnais en France seraient menacés. C'est maintenant à la ministre de la Santé, Agnès Buzyn, de trancher tout en sachant qu'elle a toujours assuré qu'elle suivrait à la lettre l'avis de la HAS.